



Déclaration liminaire au Comité Technique Local du 20 juin 2017 de la Dr Paca,

Mr le Président, Messieurs, Mesdames les membres de ce CTL

A la veille des vacances estivales et à l'occasion de ce dernier CTL sous la présidence de Mr Redor, l'heure des bilans est venue afin de mieux préparer l'avenir.

- Les élus CFTC espéraient une réelle communication, pour et avec l'ensemble des agents de notre direction régionale.

Malgré nos interpellations récurrentes depuis plus d'un an, les PV des CTL du 10 mars et du 27 septembre 2016 n'ont toujours pas été soumis aux votes pour approbation en CTL, préalablement à leur publication.

Non seulement ceci est en contradiction avec les prérogatives que vous octroie le règlement intérieur du CTL qui prévoit en son article 12 que le président du CTL « dirige les débats et fait procéder aux votes » mais surtout, cet immobilisme prive les agents d'informations les concernant au quotidien dans l'exercice de leurs fonctions. Le dialogue social ne doit pas se réduire à des discussions à huis clos en bilatérale Administration/organisations syndicales mais doit permettre de débattre au sein de cette instance, des revendications exprimées par nos collègues pour leur apporter, en retour, des réponses concrètes. Aussi nous réitérons nos demandes :

- de publication d'un bilan social annuel local,
- de réponses adaptées et efficaces à apporter aux risques identifiés dans le DUERP afin qu'ils ne soient pas reconduits d'une année sur l'autre
- d'une sensibilisation des agents à la diversité et à l'égalité
- de mise en place rapide d'une séance de communication verbale (au-delà des notes de services) sur les conséquences de la suppression de l'Unité Frais de déplacements et contrôle de gestion

- Les élus CFTC auraient souhaité une communication sincère et transparente avec les services de la DG

C'est en Groupe de Travail national que nous avons appris qu'aucun signalement n'a été inscrit dans le registre spécifique des « dangers graves et imminents » sur lequel auraient dûes être mentionnées les demandes de droits de retraits formulées par 2 enquêteurs. De plus, aucune de ces informations n'a été communiquée au Département Cadre de Vie et Conditions de Travail de la DG.

Force est de constater, a posteriori, que nous ne disposons pas de ce type de registre en Paca

- Les élus CFTC attendaient une communication digne d'un dialogue social constructif et collaboratif entre la Direction locale et les représentants du personnel.

C'est également en Groupe de Travail national que nous avons appris qu'un contrat de prestations de services pour des travaux de jardinage avait été établi en 2016 sans que les OS n'en soient informées. Bien que favorables à la sous-traitance par des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), nous souhaiterions voir développé ce type de recours économique et solidaire, et demandons à être associés aux prochaines démarches en ce sens de même qu'à l'audit interne, portant sur la sûreté des agents et des bâtiments qui se tiendra le 30 juin

.Cependant, le dernier séminaire des Chefs de Sar axé sur les 3 thèmes :

- de l'animation du dialogue social
- de la gestion de dossiers complexes
- de la communication interne sur ces sujets

sont autant d'axes de travail qui devront permettre de mieux guider nos travaux en CTL, pour le plus grand bien de Tous

Les élus CFTC

Stéphan Fesquet, Jean Noel Pauly, Gisèle Lahi, Irène Naudy-Fesquet